

Conseil Ministériel de l'OSCE, Dublin, 6-7 décembre 2012

ROYAUME DE BELGIQUE

**Discours de S.E. M. Didier REYNDEERS, Vice-Premier Ministre et Ministre
des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires
européennes**

Monsieur le Président,
Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Structures exécutives de
l'OSCE,
Chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

J'aimerais à mon tour exprimer mes plus vifs remerciements à notre hôte, le vice-Premier Ministre de la République d'Irlande, pour l'organisation exemplaire de ce Conseil Ministériel et pour son accueil chaleureux dans la belle ville de Dublin. Ma délégation est également fort reconnaissante à toute son équipe pour tout le travail accompli et les nombreux efforts déployés pour dégager des positions de consensus dans les divers dossiers qui nous occupent.

Je profite également de cette intervention pour souhaiter la bienvenue à la République de Mongolie. Son adhésion nous démontre que l'OSCE n'a rien perdu de son attractivité pour les pays soucieux de promouvoir la sécurité et la stabilité par le dialogue, la coopération et la transparence.

L'étendue géographique de l'OSCE, qui rassemble aujourd'hui 57 Etats participants allant de Vladivostok à Vancouver, représente une formidable opportunité mais aussi un défi. Il est important que l'organisation s'adapte aux réalités d'aujourd'hui notamment en développant sa complémentarité avec les autres acteurs internationaux. L'objectif permanent doit rester la recherche de l'efficacité et l'utilisation judicieuse des ressources.

L'efficacité de l'OSCE dépendra aussi et surtout de la volonté de chacun de nous d'œuvrer ensemble au développement de cette vision de sécurité commune reposant sur nos valeurs, principes et engagements réitérés à maintes reprises dans les trois dimensions de travail de l'OSCE.

Dans ce contexte, et comme indiqué déjà par la Haute Représentante Mme Ashton dans son intervention liminaire pour l'Union Européenne à laquelle je puis souscrire sans réserve, j'ose espérer que l'initiative 'Helsinki+40' placée dans la perspective du 40^{ème} anniversaire de l'Acte Final de 1975 donnera bien la

nouvelle impulsion politique nécessaire au développement de notre Organisation et à la concrétisation de l'objectif stratégique que nos Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont fixés à Astana : celui de construire une « communauté de sécurité euratlantique et eurasiennne libre, démocratique, commune et indivisible », une « communauté enracinée dans des principes agréés, des engagements partagés et des objectifs communs ».

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Grâce à son approche *globale, multidimensionnelle* et *inclusive* de la sécurité, l'OSCE contribue de manière unique à la sécurité de notre région.

Les mesures de confiance ont fait le succès de l'OSCE dans le passé. Je me réjouis de voir que ces mêmes mesures sont maintenant en voie d'être utilisées pour répondre aux nouvelles menaces transnationales comme le terrorisme, les trafics illégaux de différentes natures (êtres humains, drogues, armes, ...) et les cybermenaces.

Même si les progrès restent trop lents et que nous serions légitimement en droit d'attendre davantage, l'OSCE et ses instruments continuent de générer des résultats importants en termes de prévention et de règlement des conflits, de gestion de crise et de réhabilitation post-conflit ainsi que de mise sur pied d'institutions fortes, par le biais notamment de ses missions de terrain.

Je salue notamment le rôle décisif joué par l'OSCE dans la facilitation des élections au Kosovo en mai 2012, une prestation qu'elle seule était en mesure d'accomplir. De même que le travail toujours délicat et de qualité accompli par nos Institutions de l'OSCE comme le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme, le Haut Commissaire aux Minorités Nationales et la Représentante pour la Liberté des Médias : Institutions au service et à l'adresse de TOUS les Etats participants de notre Organisation.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous devons malheureusement constater que plusieurs différends sous-régionaux subsistent dans notre zone et que ceux-ci non seulement demeurent une source d'instabilité mais entravent aussi le développement économique et démocratique des régions concernées. On sait que les solutions passent avant tout par un accord entre les parties aux conflits mais l'OSCE doit continuer à jouer son rôle pour apaiser les tensions entre les parties et les assister dans la recherche de solutions négociées et durables.

Dois-je rappeler ici encore la responsabilité essentielle de l'OSCE en matière de défense des droits de l'homme et de démocratie? Nous avons tous le devoir de nous mobiliser pleinement pour la mise en œuvre des engagements, principes et normes agréés dans ces domaines.

Dans cet esprit, la Belgique continuera ses actions en faveur de l'abolition de la peine de mort et soutiendra les initiatives comme celle annoncée par William Hague visant à lutter contre les violences sexuelles utilisées comme armes de guerre.

La pertinence de l'OSCE ne se résume pas à la seule dimension humaine mais repose également sur l'importante dimension politico-militaire. Sur ce plan, la Belgique constate avec regret et préoccupation que les trois instruments de notre régime de contrôle des armements sont aujourd'hui en grandes difficultés. Je reste convaincu de l'importance de ce régime pour garantir la sécurité de l'ensemble de notre région. Je plaide pour que nous jetions ensemble les bases d'un régime de contrôle des armements tenant compte du nouvel environnement du 21e siècle. La Belgique réitère, dans ce cadre, tout son attachement à donner une nouvelle impulsion au Document de Vienne pour le rendre plus efficace et mieux adapté aux réalités militaires contemporaines ainsi qu'à garantir un meilleur fonctionnement du Traité sur les Cielles Ouverts.

Le besoin de multilatéralisme s'impose de plus en plus, le passé a amplement démontré que le repli sur soi des Etats aggravait les crises au lieu de les résoudre. J'exprime le vœu que ce nouveau Conseil Ministériel tenu au pays du trèfle portera chance à notre organisation et la fera progresser sur la voie de la stabilité et de la sécurité.

Ne perdrons pas de vue non plus le contexte international plus large dans lequel nous évoluons et qui nous rappelle chaque jour l'importance d'un dialogue étroit et d'une coopération effective avec nos partenaires.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Belgique entrevoit avec intérêt et confiance la prochaine Présidence ukrainienne de notre Organisation. Je ne doute pas que l'Ukraine saura mettre à profit cette lourde tâche pour consolider les réformes qui doivent lui permettre de réaliser pleinement ses aspirations euro-atlantiques et aura à cœur de servir d'exemple. Nous lui adressons tous nos vœux de succès.

Je vous remercie de votre attention.